

Procès-verbal n° 7 de la Commission durabilité

Séance du 25 septembre 2012, de 17h00 à 18h30 - Amphipole – Anthropos Café
Procès-verbal Delphine Douçot

Présent-e-s
Benoît Frund
Delphine Douçot
Antoine Guisan
Pierre Pfefferlé
Martine Hennard Dutheil
Sophie Swaton
Blaise Tissot
Xavier Company
Jean- Moïse Rochat
Véronique Miéville
Alain Kaufmann
Muriel Cloux

Excusé-e-s
Dominique Bourg - Alain Papaux - Déborah Philippe - Dominique Vinck – Philippe Gagnebin/ Renata Vujica - Rémy Freymond - Antoinette Charon /Matthias Buess - Rachel Falconer – Thierry Laus

Absent-e-s
Patrick Arnold - Francisco Da Cruz Sousa Martins

Ordre du jour

1. Acceptation du PV du 19 juin 2012
 2. Présentation de la méthodologie pour l'établissement de l'Agenda 21 de l'UNIL 2013
 3. Dates des prochaines séances
 4. Présentation des résultats du devoir de vacances
 5. Discussions
 6. Divers
-

1. Introduction

Un rapide tour de table est effectué. Hormis les membres déjà présents l'année dernière, Antoine Guisan, qui a été supplé jusqu'à maintenant au sein de la Commission par Christophe Randin, représente la faculté de biologie et médecine. Sophie Burla ayant quitté l'UNIL, c'est Jean-Moïse Rochat qui la remplace. Ce dernier est actif au sein du Centre de soutien à l'enseignement jusqu'à fin septembre et reprendra les activités de la cellule qualité dès octobre 2012. A rappeler également, Blaise Tissot, présent lors de la dernière séance, qui remplace Nathalie Gicquiaud Bataillard et représente le PAT.

Remarque hors PV : Une mise à jour de la liste des membre est joint à ce PV.

2. Acceptation du PV du 19 juin 2012

Le PV du 19 juin 2012 est accepté par les membres de la Commission.

3. Présentation de la méthodologie pour l'établissement de l'Agenda 21 de l'UNIL 2013

Delphine Douçot rappelle les différentes étapes qui ont mené à l'établissement de la liste des 40 mesures du devoir de vacances. Le but de ce dernier était que les membres de la Commission se prononcent sur les mesures qui semblaient les plus prioritaires à mettre en oeuvre.

La stratégie est de sélectionner une série finale d'env. 15 mesures qui seront validées par la Commission puis par la Direction. Puis le dicastère Durabilité et Campus se chargera de détailler sous forme de fiches de projets leur mise en oeuvre et de préparer un projet d'Agenda 21 qui sera soumis aux critiques et à la validation de la Commission, avant d'être présenté en janvier 2013 à la Direction. La mise en oeuvre de ces mesures pourra alors débuter dès le début de l'année 2013.

En fin d'année 2013, un bilan général du déroulement de ces mesures sera effectué à la Commission et des propositions de mise à jour/corrections/ compléments des mesures de durabilité pourront être faites afin de mettre à jour l'Agenda 21 de l'UNIL pour l'année 2014.

Dans le but de mener ce plan à bien, trois étapes restent à faire :

- Fin octobre 2012 : Etablissement et validation par la Commission de la liste finale des 15 mesures à faire figurer dans l'Agenda 21.
- Début Novembre 2012 : Présentation de cette liste à la Direction, avec un ou deux exemples de mesures détaillées, afin de lui donner une vision de l'agenda 21 final. Adoption de cette liste par la Direction
- Début Décembre 2012 : Présentation et validation par la Commission des 15 mesures finales détaillées par le dicastère Durabilité et Campus.
- Début Janvier 2012 : Présentation et validation par la Commission du projet d'agenda 21 de l'UNIL. Présentation à la Direction.

La Commission ne semble pas avoir de remarque particulière à faire sur ces étapes.

4. Dates des prochaines séances

Delphine Douçot fait mention de la difficulté, voire de l'impossibilité, de plusieurs membres de la Commission, notamment de son président, à se libérer les mardis durant le créneau horaire prévu par le doodle. De plus, la stratégie décrite ci-dessus nécessiterait de se réunir en séance plénière 3 fois jusqu'en Janvier 2013 (fin octobre, début décembre et début janvier). Après un tour de table des membres présents, il semble impossible de fixer un jour fixe où sera organisé les séances. Il est conclu de refixer un doodle avec une série de créneaux aux 3 moments indiqués.

5. Présentation des résultats du devoir de vacances

Delphine Douçot présente les résultats des 9 devoirs de vacances qui lui ont été rendus. Deux constats ont été faits en prenant en compte l'analyse des écarts-types des résultats.

En règle générale, les résultats présentent une grande diversité dans l'analyse de l'effet de la mesure. Différents membres confirment ce fait par leur difficulté à évaluer cet effet. Fixer un niveau de priorité (de 1 à 4 par exemple) aurait été un moyen plus simple d'effectuer cette évaluation. Delphine Douçot répond que la difficulté de mise en oeuvre est un critère pertinent pour établir un agenda de mesures planifiées, car il permet de donner une échelle de réalisation pour chaque mesure. Ces 40 mesures constituent un résultat de réflexion brut sur lequel il est difficile pour la Direction de statuer. Il appartient à la Commission d'encore effectuer un tri, puis une description détaillée de ces dernières pour que la Direction puisse valider un tel programme.

Pierre Pfefferlé ajoute que certains axes sont plus difficiles à évaluer selon son activité au sein de l'UNIL. Delphine Douçot confirme que certains membres n'ont répondu par exemple qu'aux questions de gouvernance car ils ne se sentaient pas forcément concernés par les autres axes de réflexion. Le deuxième constat est celui que les mesures liées à l'enseignement présentent peu de diversité quant à leur évaluation. Elles sont pour la majorité évaluées comme efficace pour l'amélioration de la durabilité à l'UNIL.

Antoine Guisan interroge à propos de la possibilité d'amener une autre mesure notamment dans le domaine de la recherche. Il s'agirait de pouvoir évaluer l'impact environnemental de cette dernière et, parce qu'il s'agit d'un sujet délicat, s'organiser en groupe de réflexion pour proposer des mesures de réduction de cet impact sans bien entendu péjorer la qualité de la recherche. Dans le calcul du bilan CO2 qu'il est prévu d'effectuer pour le périmètre de l'UNIL, Delphine Douçot mentionne que l'on pourrait peut-être tenter de séparer la part de la recherche. Sophie Swaton et Xavier Company s'accordent sur le

fait qu'un bilan permettrait déjà d'informer les gens sur l'impact, et de leur fournir un repère pour qu'ils puissent prendre des décisions efficaces.

Antoine Guisan interroge à propos des moyens mis à disposition d'un groupe de gens qui désireraient faire une étude ou lancer une mesure. Benoît Frund mentionne que ce genre de moyen est inclus dans le budget de l'Université et que c'est la Direction qui offrirait les moyens de ce genre d'action si elle en réalise la nécessité.

La difficulté d'évaluation, ainsi que la faible représentativité des membres à cette séance mènent la Commission à décider que la prochaine séance plénière sera consacrée à la sélection des 15 mesures finales de manière commune et participative. Une liste finale sera proposée et envoyée par mail avant la séance plénière, qui permettra aux membres plus disponibles de préparer leur réponse. Cependant, l'ensemble des membres réfléchira ensemble lors de la séance plénière à son contenu et le complétera/modifiera/rééditera.

Véronique Miéville pose la question de la contribution des membres dans la réalisation des mesures sélectionnées. L'implication des membres de la Commission dans la réalisation de ces mesures pourra se faire à deux niveaux. De manière générale, les membres seront informés de l'avancement des mesures de manière régulière, afin d'avoir une vision d'ensemble des actions en faveur de la durabilité à l'UNIL. Dans certains cas, la Commission sera sollicitée en tant que représentant de la communauté UNIL afin que les mesures répondent aux attentes des membres de la communauté. Il y aura également la possibilité pour un membre ou un groupe de membres particulièrement motivés par une mesure de prendre sa réalisation en main ou y participer de manière plus importante en coordination avec le dicastère Durabilité et Campus.

6. Divers

Benoît Frund présente à la Commission un projet de subvention de l'Académie suisse des sciences, appelée « Sustainable Development at Universities Programme » qui vise à renforcer la position et les compétences des universités suisses dans le soutien au développement durable. Les documents plus détaillés liés à ce programme de subvention seront communiqués aux membres de la Direction.

La prochaine séance de la Commission durabilité sera fixée début octobre

La séance est levée à 18h40.

Lausanne, 03 octobre 2012/DDo